

## AVIS DES SOCIETES\*

COMMUNIQUE DE PRESSE

### **SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la Terre, Centre Urbain- 1003 TUNIS EI khadhra-

Le management de la société de transport des hydrocarbures par pipelines informe les actionnaires de la SOTRAPIL et le public que conformément aux dispositions du décret 84-793 du 6 Juillet 1984, le ministère de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises a annoncé par le biais d'un avis d'enquête publié sur le journal officiel de la République Tunisienne, la construction et l'exploitation par la SOTRAPIL d'un pipeline de transport des produits pétroliers blancs de longueur totale de 185 km, de diamètre 12 pouces et de capacité nominale de 2,5 millions de mètres cubes par an et reliant le pôle pétrolier de la Skhira à Msaken.

L'avis publié sur le J.O.R.T du 26 Juillet 2007 a énuméré les dix (10) délégations que traverse l'itinéraire. La liste des propriétaires est affichée au siège des trois (3) gouvernorats concernés aux fins de toute consultation par le public.

Par ailleurs, le management de la SOTRAPIL annonce que la commission interne des marchés examinera pour approbation lors de sa prochaine réunion le cahier des charges de l'appel d'offres pour le choix d'un intermédiaire en bourse agréé, appel d'offres relatif à l'opération d'augmentation de capital de la SOTRAPIL suivie de l'offre publique de vente d'une partie du capital social détenue par des opérateurs publics.

Enfin, le management de la SOTRAPIL annonce que le total des produits d'exploitation pour le premier semestre de l'année 2007 a dépassé le montant de 9 millions de dinars contre 6,23 millions de dinars en Juin 2006. Néanmoins, entrera en ligne de compte pour la première fois dans des états financiers de la SOTRAPIL l'amortissement du pipeline « Jet » qui est entré en exploitation commerciale au mois de Février dernier.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.